

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES  
ET DE L'ENERGIE  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

-----  
Service de l'industrie

-----  
N°CS08-3160-SI-*hr* DIMENC

Nouméa, le - 2 AVR. 2008

Dossier n° ICPE-943

Monsieur le gérant,

En réponse aux compléments de dossier de demande d'autorisation d'exploiter une fonderie d'aluminium et un local de conditionnement de batteries usagées sis lot n°17 - zone industrielle de DUCOS sur la commune de Nouméa, par la société ETV qui nous a été transmis par la Direction de l'environnement de la province Sud par bordereau n°6034-2-1122/DENV/BEI du 29 février 2008, j'ai l'honneur de vous informer que votre demande répond aux dispositions de l'article n° 8 de la délibération n° 14 du 21 juin 1985 modifiée et qu'il a été par conséquent proposé au Président de l'assemblée de la province Sud de procéder aux consultations prévues aux articles 10 et 13 de ladite délibération.

Cependant, en vue de la rédaction de votre éventuel arrêté d'autorisation d'exploiter, il vous est demandé de compléter les points suivants qui, pour la plupart, vous ont déjà demandés par courrier n°CS07-3160-SI-2702/DIMENC du 28 novembre 2007 :

- La suppression du système de filtration des rejets atmosphériques doit être justifié au regard des exigences réglementaires inspirées des meilleures technologies disponibles.
- Il est nécessaire de justifier le rejet direct dans l'atmosphère des rejets atmosphériques accidentels en cas de dysfonctionnement du procédé.
- Il est nécessaire d'analyser plus précisément les cas relatifs aux scénarios « explosion kérosène fondoir » (rayon Z2 : effets irréversibles) et « explosion réservoir kérosène » (rayon Z0 : effets dominos, rayon Z1 : effet létaux, et Z2 : effets irréversibles) pour lesquels les rayons de danger cités s'étendent jusqu'au dock de fabrication de charpente métallique situé sur le lot voisin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma parfaite considération.

Le chef du service de l'industrie

  
Gilles Rio  


MONSIEUR LE GERANT D'ETV  
10, RUE LUIS PELATAN  
ZI DUCOS  
98846 NOUMEA CEDEX

Copie : DENV-BEI